



COVID-19 : MESSAGE DE LA MAIRESSE LINE FRÉCHETTE

Bonjour à tous,

Comme vous le savez probablement, la région du Centre-du-Québec vient de passer au palier jaune. Bien qu'aucune mesure supplémentaire ne soit appliquée pour l'instant, il ne faut pas oublier que la situation est critique et que nous avons besoin de la collaboration de chacun afin de maintenir les éclosions sous contrôle. Nous sommes tous invités à limiter nos déplacements et nos rassemblements. Il est primordial que chacun d'entre nous continue d'appliquer les règles sanitaires afin d'éviter des mesures plus restrictives.

Il est important de ne pas minimiser ses symptômes et d'éviter de se rendre au travail, à l'école ou de participer à des activités sociales si ceux-ci sont présents, car les récentes études épidémiologiques démontrent que la transmission est très présente dans les activités sociales et dans les aires de repos des milieux de travail.

Finalement, je vous remercie pour votre collaboration et votre assiduité à assurer la sécurité de tous les majoriquois et majoriquoises.

Line Fréchette, mairesse

RAPPEL CONCERNANT LES CHIENS DANS LES LIEUX PUBLICS!!

Avec l'automne qui s'installe tranquillement, la température est idéale pour les activités de plein air. La municipalité souhaite rappeler aux citoyens que les chiens doivent être tenus constamment en laisse dans les lieux publics, notamment au parc du Sanctuaire et dans les sentiers. De plus, il est interdit de laisser les matières fécales d'un chien sur un terrain public ou privé.

Si vous constatez la présence d'un chien errant, veuillez contacter la Société protectrice des animaux de Drummond (SPAD).



RETOUR SUR LE SONDAGE DES LOISIRS D'AOÛT 2019

Au cours des dernières années, l'accès aux infrastructures en sports et loisirs de la Ville de Drummondville a été grandement facilité. En 2016, la municipalité a signé une entente permettant aux citoyens de Saint-Majorique-de-Grantham d'avoir accès à toutes les infrastructures sportives et de loisirs de la Ville de Drummondville aux mêmes tarifs que les résidents de la Ville.

Afin d'obtenir le pouls de la situation, la municipalité a tenu une consultation citoyenne à l'été 2019. Cette consultation, à laquelle participaient des citoyens et différents intervenants du milieu, a permis d'identifier les besoins en matière de loisirs, sports et culture.

À la suite de cette consultation, des projets et des besoins ont été identifiés. Le conseil municipalité a souhaité valider les résultats de la consultation auprès de la population en sondant celle-ci. C'est ainsi que le sondage a été diffusé en ligne sur le site web de la municipalité du 15 août au 16 septembre 2019.

Se document se veut une synthèse des résultats obtenus lors du sondage.

[CONSULTEZ LES RÉUSLTATS ...](#)

PAR RÉGIONAL DE LA FORÊT DRUMMOND, UN LIEU UNIQUE DE FORMATION

Récemment, plus de 60 membres de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec se sont arrêtés au Parc régional de la Forêt Drummond pour des séances de formation. Celles-ci portaient sur l'identification et la délimitation des milieux humides et de la ligne des hautes eaux dans le contexte particulier de l'aménagement forestier au sud du Québec.

Le Parc régional présente une mosaïque de milieux forestiers humides et non humides ayant fait l'objet de travaux d'aménagement par le passé. Olivier Deshaies, biologiste-botaniste chargé de la formation, souligne les caractéristiques exceptionnelles du territoire. « Il s'agit d'un grand massif de milieux forestiers de 20 km², lui-même inclus dans un massif boisé encore plus grand, de part et d'autre de la rivière Saint-François. Un tel ensemble de milieux forestiers, avec plusieurs milieux humides et hydriques et situé le long d'une rivière d'importance, est unique dans les basses-terres du Saint-Laurent. »

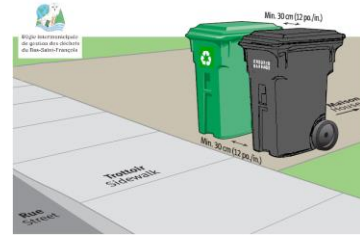
[Lire la suite ...](#)



RÉGIE DU BAS-SAINT-FRANÇOIS : PETIT RAPPEL CONCERNANT LES BACS

La municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham et la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François souhaitent vous rappeler de bien positionner votre bac lors des différentes collectes. Les bacs doivent être situés à au moins 30 cm les uns des autres pour permettre au bras mécanique d'attraper les bacs. Le bac doit se situer à la limite de votre propriété et du chemin public.

Aussi, prenez note qu'il est important de ne pas déposer des matières avec un poids trop important comme tel des matériaux et des rebus provenant de travaux de construction. Cela risque d'endommager votre bac et ses roues. Si un bac est trop lourd ou en mauvais état, il ne sera pas récolté. Il est de la responsabilité du propriétaire de s'assurer que ses bacs restent en bon état.



LA RÉGLEMENTATION DU PARC RÉGIONAL EN VIGUEUR

La MRC poursuit ses démarches pour un meilleur encadrement du territoire et des activités du Parc régional de la Forêt Drummond avec l'adoption d'une nouvelle réglementation concernant l'usage et les activités autorisés dans le parc.

Nous vous invitons à consulter la liste des activités permise dans le parc ...



LA RÉGLEMENTATION DU PARC RÉGIONAL EN VIGUEUR

La population de la MRC de Drummond est invitée à participer aux Journées de la culture 2020. Au total, 10 activités gratuites s'adressant à des publics de tous âges seront à l'affiche pour cet événement qui se déroulera, exceptionnellement cette année, durant un mois, soit du vendredi 25 septembre au dimanche 25 octobre.



[Consultez la liste des rendez-vous proposés...](#)

LA MUNICIPALITÉ EST À LA RECHERCHE D'UNE(E) COORDONNATEUR(TRICE) EN LOISIR ET EN DÉVELOPPEMENT LOCAL

Les municipalités de Saint-Majorique-de-Grantham et de Saint-Bonaventure sont présentement à la recherche d'un(e) coordonnateur(trice) en loisir et en développement local.

Vous êtes intéressé ou vous connaissez la perle rare, faites parvenir votre CV avant le mardi 15 septembre 2020 à l'adresse suivante :

direction.generale@saint-bonaventure.ca

[CONSULTEZ L'OFFRE D'EMPLOI DÈS MAINTENANT ...](#)



MÉTIERS D'ART: PUBLICATION PROCHAINE D'UNE CINQUIÈME ÉDITION DU RÉPERTOIRE *L'ART DE TRANSFORMER LA MATIÈRE*

La MRC de Drummond maintient son soutien au secteur des métiers d'art avec la parution prochaine d'une nouvelle édition de son répertoire des artisans. Intitulé

L'art de transformer la matière, ce répertoire a pour objectif de faire connaître davantage les créateurs et leurs œuvres, tant auprès de la population locale que de la clientèle touristique.

[Lire la suite ...](#)



FONDS ET PROGRAMMES - MRC DRUMMOND

La MRC invite les organismes à but non lucratif à soumettre des projets dans le cadre de son Fonds d'aide et de soutien aux organismes (FASO). Ces projets doivent favoriser la mobilisation des communautés ou l'amélioration des milieux de vie, que ce soit sur le plan social, culturel, économique ou environnemental.

Sous forme de subvention, l'aide accordée est d'un maximum de 50 % du coût admissible d'un projet, jusqu'à concurrence de 8000 \$. La date limite pour présenter une demande est le 1er octobre. [La description détaillée du FASO et le formulaire à remplir sont disponibles sur le site Web de la MRC.](#)



RETOUR DES COURS DE YOGA À LA SALLE MUNICIPALE

Les cours de yoga reprendront le 15 septembre prochain à la salle municipale (1966 boulevard Saint-Joseph Ouest).

IMPORTANT: afin de respecter les exigences de la Santé publique, un maximum de 9 élèves est accepté. Donc, les inscriptions devront se faire à l'avance par téléphone ou par courriel.

Pour avoir de l'information ou pour vous inscrire, nous vous invitons à contacter madame Pierette Camirand au 819-818-0353.



Courriel envoyé à : EMAIL

Municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham
1962 boulevard Saint-Joseph Ouest
Saint-Majorique-de-Grantham (Québec) | J2B 8A8 | Canada
819-478-7058 | info@st-majorique.ca

[Politique anti-pourriel](#) | [Rapporter un abus](#) | [Vous désabonner](#)

